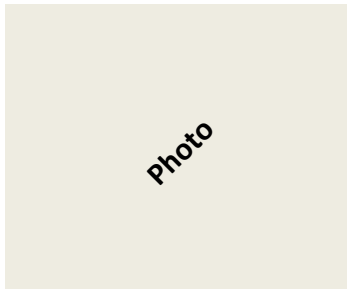


Fiche d'inscription

2019-2020



Nom :

Prénom :

Né le : _____ à _____

Profession :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Tél :

Courriel :

Date d'inscription :

Niveau de pratique en Aïkido :

Tarif (Licence & Assurance Comprises)

Adultes --> 150 €

Moins de 24 ans --> 100 €

Chèque à établir à l'ordre de : **Aïkido TBM**

Pièces à Fournir

- Fiche d'inscription
- Certificat Médical
- Demande de licence
- Paiement de la cotisation

Date et Signature

Je déclare refuser les options de l'assurance

Par mesure d'hygiène et pour la protection du Tatami, il est demandé aux pratiquant(e)s de se munir de **chausson avec semelle en cuir retourné** (type Repetto : Modèle Jazz T009-410) ou chaussettes.

Cher Confrère,

Vous allez signer un certificat d'aptitude pour la pratique de l'Aïkido.

Ce sont des arts martiaux où le/la pratiquant-e est amené-e à travailler à genoux, à chuter (en avant et en arrière), à initier ou à recevoir des saisies, des mouvements de frappes (sans impact porté) et des clés articulaires, à utiliser des armes en bois ou en métal, non aiguisées.

Ces arts martiaux n'apparaissent pas dans la classification des sports issue de la conférence de Bethesda de 2005 [J H. Mitchell ; J Am Coll Cardiol. 2005; 45(8):1364-1367].

Une étude, réalisée dans un club d'aïkido en 2017, a permis de classer l'aïkido en dynamique forte (la composante statique n'a pas été évaluée).

Nous vous communiquons une liste des contraintes et des risques appareil par appareil, de façon à vous permettre d'évaluer l'existence de contre-indications temporaires ou définitives à la pratique.

Il n'existe pas à proprement parler de compétition dans ces disciplines, mais les situations amenant à la délivrance d'un titre (passage de grade ou épreuves techniques des diplômes d'enseignement) peuvent être considérées comme des équivalents de compétition, en raison des contraintes physiologiques plus importantes avec souvent la volonté de se « dépasser ». Dans ces situations, un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition est requis.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles pour la délivrance du certificat.

Veillez recevoir, cher Confrère, nos salutations confraternelles.

Docteur Florence GALTIER, Médecin fédéral.

Medecin.federal@aikido.com.fr

Je soussigné-e Dr.

Certifie avoir examiné ce jour, M/Mme

Né-e le

et n'avoir constaté aucune contre-indication à la pratique en compétition* : de l'**Aïkido**

Fait à

Le

Cachet et signature du médecin :

* Il n'existe pas à proprement parler de compétition dans ces disciplines, mais les situations amenant à la délivrance d'un titre (passage de grade ou épreuves techniques des diplômes d'enseignement) peuvent être considérées comme des équivalents de compétition en raison des contraintes physiologiques plus importantes, avec souvent la volonté de se « dépasser ».